

PUBLICATION LE 23 juin 2021

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 79 72

W Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	Travaux de réhabilitation du cinéma, îlot de la tour d'argent de la commune de L'ISLE SUR LA SORGUE
Référence	MP21-14
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure adaptée
Code NUTS	FRL06
Durée	24 mois
DESCRIPTION	La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique. Le présent marché est alloti: 13 lots La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Forme	Prestation divisée en lots : Oui Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	DUREE DU MARCHE:Le marché court à compter de sa notification jusqu'à l'expiration de la garantie de parfait achèvement des travaux. Le délai d'exécution de l'ensemble des prestations est de 24 mois maximum, ce délai comprend 2 mois de fouilles archéologiques et une période de préparation de 1 mois à partir de la date précisée dans de l'ordre de service de démarrage des travaux notifié au titulaire. TYPE DE PRIX: global forfaitaire.

Lots	Libellé	Estimé € HT	Mini € HT	Maxi € HT
N° 1	Désamiantage Démolitions Gros oeuvre Etanchéité Enduit de façades Description : Gros oeuvre			
N° 2	Charpente bois Couverture tuiles Description : Charpente bois			
N° 3	Ossature bois Description : Ossature bois			

N° 4	Menuiseries aluminium Description : Menuiseries alu
N° 5	Menuiseries bois Description : Menuiserie bois
N° 6	Cloisons Doublages Faux Plafonds Description : Cloisons
N° 7	Revêtement de sols Description : Revêtement sols
N° 8	Serrurerie Description : Serrurerie
N° 9	Peinture Description : Peinture
N° 10	Appareils élévateurs Description : Appareils élévateurs
N° 11	Plomberie Génie Climatique Description : Plomberie
N° 12	Electricité courants faibles Description : Electricité CF
N° 13	Restauration de plafonds existants Description : Restauration plafonds

Conditions relatives au contrat

Cautionnement	Budget principal
Forme juridique	Dans le cas où l'opérateur est un groupement momentané d'entreprises, aucune forme particulière n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire.
Autres conditions	Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Marché réservé : Non

Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
-------------------------------	--

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents	<ul style="list-style-type: none">• <u>Règlement de consultation</u>• <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u>
------------------	---

Offres	Remise des offres le 28/07/21 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : 120 jours , à compter de la date limite de réception des offres. Modalités d'ouverture des offres : Date : le 28/07/21 à 14h00 Lieu : Mairie de L'Isle sur la Sorgue
---------------	--

Dépôt	<ul style="list-style-type: none">• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>
--------------	---

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

VARIANTE: non exigée et non autorisée

DELIVRANCE DU DOSSIER DE CONSULTATION (DCE): sur le site : <http://www.marches-publics.info>.

MODIFICATIONS MAJEURES DU DCE: avec prorogation du délai de réception des offres à proportion de l'importance des modifications

apportées.

MODIFICATIONS MINEURES DU DCE: au plus tard 6 j avant la date limite de réception des offres (DLRO).

VISITE DU SITE: OBLIGATOIRE pour les lots 1, 2, 11, 12 et 13 et **RECOMMANDEE** pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. (Voir Règlement de la consultation - RC)

PRESENTATION DES PIECES DE CANDIDATURE

DC1 (lettre de candidature)+ DC2 (déclaration du candidat) ou le Document Unique de Marché Européen (DUME). + Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique (CCP) et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (le candidat peut utiliser le formulaire ci-joint)+ Pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société + Déclarations appropriées de banques pour les sociétés nouvellement créées + Indications du chiffre d'affaires global du candidat et, du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, sur les trois derniers exercices disponibles + Références professionnelles + Moyens matériels + Moyens humains +

Assurances + Certificats de qualifications professionnelles : Photocopie de la carte de qualification par un organisme agréé, en cours de validité, ou références équivalentes (l'équivalence: certificat délivré par un organisme tiers indépendant ou références en lien avec l'objet du marché + attestation de bonne exécution)+ Qualifications spécifiques amiante pour le lot 1 uniquement : QUALIBAT ou AFNOR Certification. *1552 « Traitement de l'amiante »

PRESENTATION DES OFFRES: L'acte d'engagement (A.E) et ses annexes éventuelles + La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F) + Le certificat de visite pour les lots dont la visite est obligatoire + Le mémoire technique modèle

DELAÏ DE VALIDITE DES OFFRES: 120 j à compter de la DLRO.

CONDITION D'ENVOI OU DE REMISE DES PLIS: Transmission électronique: <http://www.marches-publics.info>

COPIE DE SAUVEGARDE: Candidatures et offres électroniques peuvent être doublées d'une copie de sauvegarde. Les documents de la copie de sauvegarde sont soumis aux mêmes obligations que ceux transmis par voie électronique.

SIGNATURE: L'acte d'engagement n'a pas à être signé au stade de la remise des offres. Seul l'attributaire signera l'acte d'engagement.

CRITERES D'ATTRIBUTION:

POUR LES LOTS 1 ET 2

Critère Prix 50 points,

La comparaison des offres suivant le critère prix sera effectuée sur la base de la D.P.G.F.

P est le montant total de la décomposition des prix globale et forfaitaire (D.P.G.F)

Critère Valeur technique (20 points (coefficient 50%), dénommé VT

POUR LE LOT 13

Critère Prix 40 points,

Critère Valeur technique (20 points (coefficient 60%), dénommé VT

POUR LES LOT 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12

Critère Prix 60 points, dénommé

Critère Valeur technique (20 points (coefficient 40%), dénommé VT

NEGOCIATIONS: Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES: au plus tard 8 jours avant la DLRO.

Marché périodique :

Non

Fonds	Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non
Recours	<p>Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères CS 88010 30941 Nîmes Cedex 09 Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86 <u>greffe.ta-nimes@juradm.fr</u></p> <p>Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :</p> <p>Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché Référé suspension : à introduire avant la signature du marché Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché) Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué</p> <p>Envoi le 23/06/21 à la publication</p>